

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2021**  
**Séance du 23 Novembre 2021**

**N° 15**

**Objet : Rénovation complète des**  
**deux piscines de l'établissement**  
**thermal de Digne-les-Bains**  
**Demande de subvention auprès**  
**de l'État au titre du Plan Avenir**  
**Montagnes Investissement**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et un le vingt-trois du mois de novembre à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 17 du mois de novembre 2021, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence par intérim de Madame Carole TOUSSAINT

**Est nommé secrétaire de séance : FONTAINE Sonia**

**Étaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal (à partir du rapport n° 6), BENOIT Gérard, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, LAQUET Laura (à partir du rapport n° 6), MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n°17), OBELISCO Francine, PAUL Gérard, PELESTOR Michel (à partir du rapport n° 3), POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TOUSSAINT Carole, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

**Étaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle  
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

**Étaient représentés :**

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
FIAERT Claude a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole  
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à PROUST Brigitte

**Étaient excusés :**

AUZET Guy	FLORES Sylvain
BALIQUE François	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	MAGAUD Marie José
BERTRAND Philippe	PAUL Gilles
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
CAZERES Benoit	SEVENIER Jean
DECROIX Hugo	RISSO Gilbert
DEORSOLA Jean Paul	UGHETTO Wendy

**REÇU EN PRÉFECTURE**

**le 24/11/2021**

Application agréée E-legal@e-cnm

99\_DE-004-200067437-20211123-15\_23112021

**Monsieur Claude SEGOND, rapporteur, expose ce qui suit :**

Au titre de sa compétence additionnelle « Gestion d'équipements touristiques », Provence Alpes Agglomération assure la gestion de l'établissement thermal de Digne-les-Bains, qui constitue un équipement central de sa stratégie touristique et de son positionnement en qualité de territoire de pleine santé.

Éléments indispensables au fonctionnement de l'établissement thermal, les deux piscines nécessitent des travaux de rénovation complète pour des raisons de sécurité des ouvrages et de montée en gamme des équipements. Une première étude de programmation peut être réalisée en interne et déboucherait sur le recrutement d'un maître d'œuvre à la fin de l'année 2021.

Au vu du montant prévisionnel conséquent de ces travaux et de l'importance de notre établissement thermal à l'échelle régionale :

- le conseil communautaire a délibéré le 17 février 2021 pour inscrire ce projet au sein du Contrat d'Avenir et le 30 juin 2021 pour solliciter le soutien financier de l'Etat au titre du FNADT Rebond ;
- le Conseil régional SUD-PACA a inscrit cette opération dans le projet de convention territoriale d'application du Contrat d'avenir par délibération du 23 avril 2021 ;
- l'État a octroyé à notre agglomération, le 6 juillet 2021, une première subvention de 192 791 € au titre du FNADT « Rebond » pour ce dossier ;
- Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence a fait savoir à l'agglomération, par courrier reçu le 8 septembre 2021, qu'elle a identifié cette opération comme pouvant être éligible à la première vague du plan Avenir Montagnes Investissement et nous invite à solliciter une subvention à ce titre.

Tenant compte de cette dernière information, le nouveau plan de financement prévisionnel de cette opération serait le suivant :

Dépenses H.T.....	2 400 000 €
Recettes H.T.....	2 400 000 €
Dont :	
- Subvention Région Contrat d'avenir (25 %)	600 000 €
- Subvention État – FNADT REBOND (8 %)	192 791 €
- Subvention État – Avenir Montagnes Investissement (17 %)	407 209 €
- Autofinancement PAA (50 %)	1 200 000 €

**Il vous est proposé :**

- D'approuver le nouveau plan de financement ce projet d'investissement ;
- D'autoriser la Présidente par intérim ou son représentant à déposer les demandes de subvention et à engager toutes les démarches afférentes.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION  
Après en avoir délibéré et procédé au vote  
Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente par intérim Carole TOUSSAINT

